L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 10 JUIN 1874. — 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN 10 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—un terrain compris entre les rues du Bassin, des Remparts, Toulouse et St. Louis, avec bâtisses.

Par O. Valeton, aux Nos 55 et 57 rue des Magasins—peaux de veaux français.

Par Vincent & Co, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—bottes et souliers.

Par Hoffman, Marks & Co. au No. 38 de la rue de Chartres,—marchandises sèches, casimirs, bobinets, broderies superfines importées récemment.

ATTENTION! Vente Continuée!

☞ La vente par le shérif de marchandises sèches et transportées du Magasin Rouge No. 1, sera continuée aujourd'hui à 5 heures P. M., à son entrepôt No. 23 et 25, rue d'Orléans, 2ème District.

ATTENTION!

☞ Propriété améliorée dans le Deuxième District à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec les édifices etc., etc., situé dans le Deuxième District, rue du Bassin, entre celles St. Louis et Toulouse.

Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

SPECTACLES.

Mercredi, 10 Juin.
SALLE GRUNEWALD.—Grand Concert.

Les Plébiscites.

Ledru-Rollin et Gambetta, les deux chefs du parti républicain dans l'Assemblée de Versailles, viennent tous deux de condamner les plébiscites avec une légèreté de langage qui nous étonne. C'est de leur part, une hérésie et une faute politique.

En dehors du gouvernement du droit divin, fondé sur l'hérédité légitime, et sur la volonté supposée de Dieu, gouvernement que repousse la grande majorité de la nation française, nous ne comprenons qu'une sorte de gouvernement, celui qui est basé sur la souveraineté du peuple. Or, nous ne connaissons pas de méthode plus simple, plus directe, plus sincère pour connaître la volonté du peuple que le plébiscite sans restrictions.

Ceux qui nient le droit que réclame une famille de posséder un peuple à titre d'héritage, sont forcés logiquement de reconnaître à ce peuple le droit de disposer de lui-même et de déterminer la forme de gouvernement sous laquelle il lui convient de vivre. Or, il nous paraît évident que cette volonté du peuple sera bien mieux exprimée par un vote direct que par le vote d'une assemblée même si cette assemblée est élue comme constituante.

Depuis l'abolition de la royauté en 1792, il n'y a jamais eu, en France, que des pouvoirs plus ou moins révolutionnaires et nous n'en connaissons pas qui ait été le résultat d'un choix librement consenti par la nation, bien que plusieurs aient été ratifiés par des votes populaires.

C'est une erreur de considérer les plébiscites comme un procédé imaginé par les Napoléon pour faire ratifier leurs coups d'état. La Convention de 1793 avait, la première, présenté au peuple l'Acte Constitutionnel qui posait en principe la souveraineté du peuple, l'unité et l'indivisibilité de la République. La Constitution de l'an III avait été également soumise à l'épreuve du scrutin. Napoléon Ier et Napoléon III ne firent donc que suivre l'exemple que leur avaient donné les assemblées issues de la révolution, en faisant ratifier par le peuple les constitutions décrétées par eux.

Dans chacun de ces cas, le peuple consulté, n'était pas absolument libre dans son choix, puisqu'il n'avait d'autre alternative que d'accepter ou de rejeter le régime qu'on lui proposait et le plus grave reproche qu'on ait fait aux plébiscites présentés par les Napoléon, c'est que chacun d'eux signifiait trop clairement "moi ou l'anarchie." Les électeurs subissant ainsi l'influence du fait accompli, n'étaient donc pas entièrement libres. Mais encore, peut-on dire que ces ratifications après coup, donnaient la légitimité du consentement populaire aux gouvernements ainsi établis.

Or, ce consentement a fait défaut au gouvernement de la restauration établi par les armées étrangères, au gouvernement de Louis Philippe qui n'a jamais fait appel à la souveraineté populaire, et aux deux Républiques de 1848 et de 1870.

Cette troisième république, issue comme la seconde, de l'envahissement d'une assemblée et dont la proclamation a été due à une manœuvre de parti qui ressemble très fort à une trahison, n'existe plus guère qu'à l'état nominal, car la majorité de l'Assemblée se compose d'hommes opposés à la République. La division des partis dans cette Assemblée est telle que tous les essais pour constituer un gouvernement définitif y ont échoué et y échoueront encore.

Le seul moyen, à notre avis, de sortir d'une pareille situation, serait de consulter directement le peuple sur la forme de gouvernement qu'il préfère; car le gouvernement qui résulterait de ce scrutin populaire aurait une légitimité incontestable devant laquelle les partis devraient baisser pavillon.

Il y a quelque chose d'illogique et d'irrationnel, de la part des républicains, à repousser cette manière de procéder, car, s'il est vrai, comme ils le prétendent, que la France soit républicaine, ils seraient assurés de voir ratifier par le scrutin leur forme préférée de gouvernement, et il ne serait plus permis aux royalistes ni aux impérialistes de l'attaquer de nouveau, sous peine d'être traités de factieux.

Les impérialistes qui ne sont pas plus désintéressés que les autres partis dans la lutte actuelle pour la possession du pouvoir, ont au moins, le mérite de proclamer leur respect pour la souveraineté populaire, en déclarant, à l'avance, qu'ils se soumettraient au résultat, quel qu'il fût, d'un plébiscite.

Ne serait-il pas à désirer que tous les Français fissent la même déclaration et s'engageassent à se rallier à la forme de gouvernement qui obtiendrait la majorité des suffrages, de façon à ne plus former ensuite qu'un seul parti, celui de la France. Le gouvernement reconnu par tous, qu'il fût royaliste, républicain ou impérialiste, pourrait alors appeler à lui toutes les intelligences, toutes les capacités, tous les dévouements pour travailler à rendre à la France sa prospérité et sa grandeur.

Tandis que tout gouvernement permanent qui n'aura été établi que par suite d'une intrigue, ou d'un coup d'état parlementaire, trouvera, le lendemain de son avènement, tous les autres partis coalisés contre lui et résolus à le renverser par une opposition systématique et acharnée et la France retombera dans ce cycle sans fin de révolutions et de réactions dans lequel elle se meut depuis 1792.

Le plébiscite qui laisserait chaque électeur libre d'exprimer sa préférence, ne ressemblerait en rien aux plébiscites impériaux. Il exprimerait la volonté primordiale du peuple et établirait un véritable droit gouvernemental, devant lequel les partis auraient à désarmer. Ce serait le règne de la Loi, dans l'acception la plus légitime du mot, qui succèderait à la domination alternative du sabre et de la Révolution. Si la République était établie par un vote direct du peuple, elle remplirait toutes les conditions voulues pour rester pendant longtemps le gouvernement de la France.

Mais quand nous voyons les chefs du parti républicain refuser avec dédain de consulter le peuple et menacer le pays de nouvelles commotions violentes, en faisant appel à l'esprit révolutionnaire, nous désespérons de voir s'établir en France, la république conservatrice rêvée par les esprits libéraux, et nous pouvons presque prédire que la majorité du peuple se laissera ramener, par crainte de l'anarchie, vers une forme de gouvernement plus autoritaire, qui lui offrira plus de garanties pour le maintien de l'ordre.

LA LOI DE LYNCH EN LOUISIANE.—La loi de linch vient de recevoir un commencement d'application en Louisiane. Il y a quelques semaines un vieux colporteur qui naviguait avec un chaland sur le bayou Macon avait été trouvé assassiné et les circonstances indiquaient que le vol avait été le mobile du crime. Deux jeunes gens nommés Norris, appartenant à de bonnes familles, furent arrêtés comme les auteurs du crime et emprisonnés à la geôle Winnsborough. Il semble qu'il ne restait aucun doute sur leur culpabilité. Samedi dernier vers onze heures du soir, une trentaine d'hommes déguisés sont venus les enlever de la geôle et les ont pendus dos à dos à un arbre. L'un d'eux, A. B. Norris, a fait une résistance désespérée, l'autre, A. Tom Norris a fait des supplications, jusqu'au dernier moment offrant de tout confesser, mais on lui a répondu qu'on en savait assez.

LA CHASSE EN LOUISIANE.—Les plaintes d'un *vieil habitant* au sujet de la destruction du gibier en Louisiane sont parfaitement fondées. Les chasseurs de profession pas plus que les amateurs, ne s'inquiètent de la saison de la reproduction, pendant laquelle on devrait laisser le gibier tranquille. Mais notre correspondant conviendra que nous avons des sujets plus sérieux qui doivent absorber notre attention. Nous renverrons donc ce sujet à un moment plus opportun.

NEW ORLEANS MONTHLY REVIEW.—Nous avons reçu le numéro de juin de cette revue dont le professeur Daniel K. Whitaker est l'éditeur. Elle contient un choix varié d'articles commerciaux, scientifiques, et littéraires. Cette revue s'imprime 74 rue du Camp.

M. L. Placide Canonge, directeur de l'Opéra, est parti hier pour Paris où il va engager une troupe lyrique pour la saison prochaine. Le ténor Gueymard est parti en même temps que lui.

CONCERTS D'ÉTÉ.—Si vous n'avez encore assisté à aucun des concerts d'été organisés par M. Grunewald, allez y ce soir, et vous y retournerez, nous en sommes persuadés. Vous y entendrez de bonne et belle musique dans une salle spacieuse et parfaitement aérée. Nous savons au moins, maintenant, où passer nos soirées d'été.

Voici le programme du concert de ce soir:

Ouverture de Fidelio.........Beethoven
Introduction au 2ème acte de Rienzi.........R. Wagner.
Grand Air de Zampa.........Herold
Chanté par M. J. Méteye.
Valse (Wiener Wald) Vienna Woods.........Strauss.
Intermède de quinze Minutes.
Ouverture de Haydee.........Auber
Solo de Violon.........de Beriot
M. Canlier.
Sérénade Flûte et Cor.........Titt'l.
MM. Minieri et Walter.
Intermède de quinze Minutes.
Potpourri de Lucie de Lammermoor.........Donizetti.
Valtze Occidentale.........R. Meyer.
Polka Jokus.........Strauss

La première série de concerts se terminera vers le milieu de juin et sera suivie d'une deuxième série s'il se présente un nombre suffisant de souscripteurs.

Il y aura demain, jeudi, à midi, une grande matinée. Les portes seront ouvertes à 11 heures. On entendra la petite Nettie Love de Courcy.

Le temps du trajet pour se rendre aux divers points au Nord, est de plusieurs heures plus court par la voie de Mobile que par toute autre route. C'est la seule ligne qui ait des voitures dites "Pullman Palaces Cars" de cette ville à Louisville, Charlotte et les eaux de la Virginie. Deux changements de moins que par toute autre ligne pour tous les points au Nord.

POUR LA CÔTE AU-DESSOUS DE LA VILLE.—L'excellent bateau à vapeur "Mary Ida" qui avait interrompu ses voyages pour cause de réparation, reprend à dater d'aujourd'hui son service régulier et partira tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour les forts, la quarantaine, et pour tous autres points et débarcadères. Voyez l'annonce.

M. Hyver, ancien orfèvre et bijoutier des plus estimés de cette ville, s'étant retiré des affaires en 1870, et ayant accepté une première place chez MM. A. B. Griswold & Co., informe ses amis et le public en général qu'il s'est associé avec M. F. T. Ople, rue Bienville No 66, où il répondra toujours aux demandes avec sa plus rigoureuse ponctualité.

MEUBLES! MEUBLES!!—La popularité du magasin de meubles de Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, va croissant tous les jours. Cette vogue s'explique aisément pour le bon marché exceptionnel dont M. Hubbard s'est fait une loi invariable. On trouve chez lui des meubles pour toutes les bourses, des meubles de luxe pour le riche, des meubles modestes, mais bons et solides, pour le pauvre. Nous signalons avec plaisir son magasin à nos lecteurs.

ASSESSEMENT No 164 et 165.—Voyez à la colonne des notices spéciales la mort d'Honoride Laussade et de Margaret Umhausen, payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," No 19, rue du Camp.

Correspondance.

LA FETE-DIEU A LA BAIE ST LOUIS.

Baie St-Louis 8, juin 1874.

Rien n'est plus beau, rien n'est plus touchant que la procession de la Fête-Dieu à la campagne. Là rien n'est emprunté à l'art, c'est la nature dans toute sa beauté, dans toute sa simplicité, c'est Dieu et ses œuvres.

Le cortège à la Baie St-Louis se composait; des jeunes filles du couvent de St-Joseph avec leur uniforme bleu et blanc; des demoiselles et des dames de la paroisse; puis venaient les jeunes garçons du collège, les jeunes gens et les Messieurs de la paroisse, les jeunes gens de la société de St-Louis de Gonzague, et enfin le très Saint Sacrement, porté sous un riche dais et escorté par la bande de musique du collège ainsi que par une troupe de petites filles vêtues de blanc, et portant des corbeilles remplies de fleurs qu'elles semaient sur le passage.

La procession s'est mise en route dans l'ordre que nous venons d'indiquer, et s'est rendue, en passant par l'allée du couvent jusqu'à la Vierge des Bois: c'est une statue qui se trouve placée en arrière du couvent, à l'entrée du bois, dans un délicieux petit jardin, où les sœurs avaient préparé un reposoir. Le Saint Sacrement y fut déposé quelques instants, et le digne pasteur donna la bénédiction à la foule silencieuse et recueillie; alors la procession reprit sa marche en traversant le bois; là le chêne majestueux et d'autres arbres gigantesques protégeaient de l'ardeur du soleil comme autrefois la colonne dans le désert; et l'écho répétait les chants pieux qui s'élevaient vers le ciel.

Arrivé à la rue du Maine, le cortège remonta cette rue, dont toutes les maisons étaient admirablement décorées de fleurs naturelles, et le chemin jonché de branches d'arbres rappelait l'entrée triomphale de Notre-Seigneur à Jérusalem.

Au bout de la rue du Maine et près du rivage, un autel avait été dressé: le Très-Saint Sacrement y fut déposé un instant et le cortège reprit sa route jusqu'à l'Eglise, où le Pasteur donna la bénédiction et la foule se retira.

Jamais nous n'avons vu, dans une foule si nombreuse, tant de recueillement; les fidèles étaient pénétrés d'un profond sentiment de foi, et les dissidents aussi bien que les indifférents, avaient du moins la délicatesse de respecter le culte Catholique si souvent outragé.

J. D.

—L'heureuse arrivée de S. S. Pie IX à la vingt-septième année de son pontificat et à la quatre-vingt-troisième année de son âge a donné l'occasion de rechercher quels avaient été les Papes les plus âgés.

Pie IX, par les années de son pontificat, a dépassé tous les pontifes romains, sauf l'anti-pape espagnol Benoît XIII de Luna, qui, nommé à Avignon en 1394, ne mourut à Péniscola, vers Valence, qu'en 1424.

Pour l'âge, il a encore devant lui un assez grand nombre de ses prédécesseurs.

Sont morts à 82 ans passés: Alexandre VIII Ottoboni (1689-91) et Pie VI Braschi (1775-99).

Morts à 83 ans passés: Paul IV Caraffa (1555-59); Grégoire XIII Boncompagni (1572-85); Innocent X Pamphily (1644-55); Benoît XIV Lombertini (1640-58); Pie VII Chiaramonti (1800-23).

Morts de 84 à 86 ans: Paul III Farnèse (1533-49), 84 ans; Boniface VIII Caëtani (1294-1303), Clément X Altieri (1670-76), innocent XII Pignatelli (1691-170?).

Mort de 90 à 92 ans: Jean XII d'Euse, pape d'Avignon (1316-34), Clément XII Corsini (1227-41).

CHRONIQUE DE LA VILLE.

SÉRÉNADE DONNÉE AU GOUVERNEUR MC ENERY.

Grande démonstration populaire.

Le vaillant colonel John Mc Enery, gouverneur élu de la Louisiane, après un séjour de plusieurs mois à Washington et dans les principales villes du Nord, où il s'est occupé activement des intérêts du peuple qu'il représente, en maintenant ses droits et en combattant sans relâche l'usurpation Kellogg, est revenu dans notre ville, sans avoir réussi dans la mission qu'il avait entreprise, mais rapportant néanmoins des nouvelles favorables de la grande réaction qui s'opère au Nord et dans l'Ouest, et conservant toujours bon espoir sur l'issue de la lutte.

Comme sa présence à la Nouvelle-Orléans n'est plus nécessaire pour le moment, il a annoncé à ses amis, il y a quelques jours, son intention de se retirer sur son habitation dans la paroisse Ouachita, en attendant les événements. Ceux-ci se sont donc décidés à lui donner une sérénade avant son départ, et à l'inviter à faire un discours au peuple pour lui expliquer le résultat de sa visite au Nord.

A sept heures et demie, hier soir, une foule considérable s'est amassée autour de la statue de Clay, rue du Canal et sur les trottoirs, augmentant à chaque minute jusqu'à ce que la rue entière était bloquée dans toute sa largeur.

A huit heures, un corps de musiciens a paru, débouchant par la rue Royale, et la multitude l'a suivi en procession jusqu'à la résidence du gouverneur, rue Dauphine, entre Canal et Douane.

Il y avait bien cinq milles personnes présentes, appartenant à toutes les classes de la société, des vieillards et des jeunes gens, et cette assemblée imposante, composée d'hommes convaincus et déterminés, s'est groupée devant la porte de la maison du gouverneur, couvrant toute l'étendue de Canal à Douane, tandis que les balcons des maisons voisines se garnissaient de dames.

Une joyeuse fanfare et des vivats enthousiastes ont averti le gouverneur de la présence de la foule, et il n'a pas tardé à paraître sur le perron, entouré de ses amis, parmi lesquels figuraient au premier rang le lieutenant gouverneur Penn, les sénateurs Booth, Jonas et Voorhies, M. John Ellis et les représentants de la presse conservatrice.

Il a été salué par l'air national du sud, le *Bonnie blue flag*, et quelqu'un ayant proposé "*three cheers*," la foule a répondu par des applaudissements unanimes et par des *grognements* à l'adresse du pseudo-Kellogg.

Le Gouverneur John McEnery a fait un long discours, racontant en détail sa visite à Washington, son entrevue avec le président Grant et avec les membres du Congrès, et exposant clairement la situation politique du Sud et du Nord.

Il conseille l'espérance au peuple et dit que quoiqu'on ne puisse plus compter sérieusement sur le Congrès et sur le bill de Carpenter, les malheurs de la Louisiane agitent le Nord et l'Ouest, et la nation toute entière est indignée des infamies commises par l'usurpation Kellogg.

Le gouverneur McEnery va plus loin, il croit que grâce à l'intervention fédérale dans les affaires de la Louisiane, le parti radical aura cessé d'exister avant 1876, et que le pays en sera délivré comme d'un affreux cauchemar. Les radicaux du Congrès le sentent si bien qu'ils ont renoncé d'avance à lutter contre la tempête qui s'amasse sur leur tête, et sachant qu'ils seront engloutis ils essaient de profiter de leur mieux des quelques instants de pouvoir qui leur restent.

Le salut du peuple de la Louisiane dépend de lui seul, s'il continue à maintenir son attitude ferme et résolue et s'il persiste à refuser d'acquiescer au gouvernement usurpateur de Kellogg.

Le gouverneur McEnery a parlé en termes énergiques de la nécessité absolue d'une organisation sérieuse en Louisiane sous la bannière du parti démocratique pur, et dit que la démocratie loin d'être morte, comme l'ont prétendu certains démagogues, est plus vivace que jamais et va bientôt tout envahir aux Etats-Unis.

Il conseille l'unité blanche dans notre Etat, en opposition à l'unité noire. S'il y a conflit de races, a-t-il ajouté, la faute n'en sera pas à nous, parce que nous ne le désirons pas, mais, nous devons être prêts et organisés dans le cas où il faudrait en venir à cette extrémité, par la raison toute simple que les nègres sont prêts et organisés de leur côté.

La suprématie de la race blanche doit être maintenue et la Louisiane doit être représentée par des Louisianais intelligents et honnêtes. Si à cause de cela il y a conflit, eh bien, soyons préparés d'avance, afin de pouvoir accepter la bataille avec toutes les chances de succès.

En parlant de son entrevue avec le président Grant, le gouverneur McEnery a dit que l'homme au cigare n'était pas éloigné de répudier Kellogg, convaincu qu'il avait été par la force et par la justesse de ses arguments, quand l'attorney général Williams, le démon malfaisant du parti radical a changé sa détermination par ses conseils perfides, et le président est décidé maintenant à rester dans son entêtement féroce à l'égard de la Louisiane.

Une chose a fait beaucoup de mal et a empêché effectivement le triomphe de la cause au Congrès, c'est la trahison des quelques représentants du peuple.—King et autres, crie la foule,—qui ont passé à l'ennemi avec armes et bagages. Le gouverneur n'a pas d'expressions assez fortes pour flétrir ces déserteurs et ces renégats.

Des membres du Congrès se sont laissés persuader que ces personnages représentaient les sentiments de leurs constituants et que ceux-ci avaient accepté Kellogg.

Le gouverneur McEnery a terminé en faisant un énergique appel au peuple. Il a dit que voter en novembre prochain pour les membres de la chambre basse de la législature et pour la moitié des membres de la chambre haute, ce n'était nullement reconnaître le gouvernement usurpateur de Kellogg, puisque ce n'est pas lui, mais la constitution de l'Etat qui ordonne cette élection tous les deux ans.

Il faut, cependant, pour triompher, que tous les blancs conservateurs soient unis, parce que les nègres radicaux sont unis, et il faut qu'ils soient organisés de façon à pouvoir exiger que les votes soient comptés en présence d'un comité désigné par eux, et qu'ils soient assez forts, assez résolus, pour punir sommairement ceux qui essaieront de frauder le peuple encore une fois.

Le gouverneur s'est retiré alors, au milieu des acclamations et des vivats, après avoir remercié la foule de l'avoir écouté avec tant de bienveillance, et après avoir renouvelé l'assurance de son zèle et de son dévouement à la cause de la Louisiane.

De nombreux cris de Ellis! Ellis! s'étant fait entendre, l'avocat patriote, que nous avons entendu plaider avec tant de chaleur la cause des prisonniers de la paroisse Grant, a paru à son tour, sur le perron, et a improvisé un brillant discours avec la grande facilité d'élocution qui le caractérise.

Il a parlé lui aussi de la nécessité de l'unité blanche en présence des persécutions que l'on fait subir à neuf de nos concitoyens qui ont commis le crime monstrueux de défendre leur vie et l'honneur de leurs familles contre des nègres armés.

Il a terminé en adressant des éloges mérités au courage et à la persévérance du gouverneur Mc Enery, qui ont trouvé de l'écho dans tous les cœurs, et il s'est excusé de ne pas parler plus longuement, en disant que son long plaidoyer,—aussi beau que long, ajoutons-le,—dans le procès des prisonniers de la paroisse Grant l'avait complètement épuisé, et de fait il était encore tout enroué.

La multitude s'est dispersée paisiblement alors, après des cris de Booth! Booth! des *cheers* pour McEnery et des *grognements* très significatifs pour Kellogg.

Cette imposante manifestation prouve que le peuple de la Nouvelle-Orléans n'a pas renoncé à ses droits, et qu'il n'a pas perdu le sentiment de sa dignité. Le gouverneur Mc Enery quittera la Nouvelle-Orléans ce soir, nos vœux les plus sincères l'accompagnent à sa paisible demeure d'Ouachita.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

Les prisonniers de la paroisse Grant.

Le jury ne s'est pas encore accordé et, par conséquent, il n'y a pas eu de verdict.

Nous apprenons par une rumeur qui circule autour de la Douane qu'il y a huit jurés en faveur de l'acquittement et quatre contre.

Aujourd'hui, il y aura probablement accord, ou le jury demandera à être déchargé, et, dans ce cas, le juge Woods selon sa promesse, devra mettre les prisonniers sous caution.

Hier, M. Beckwith, avocat de district, a permis que l'on mit en liberté sous caution M. Thomas Railey, le témoin de la défense qu'il avait fait arrêter.

Le cautionnement, $2,000, a été signé par M. Charles R. Railey, de la Nouvelle-Orléans.

Incendie d'une briqueterie.

Lundi soir, un peu après dix heures, le feu s'est déclaré dans un hangard dépendant de la briqueterie dirigée par MM. Bourge & Cre., rue Peters près de l'avenue Jordan, au troisième district. Tous les hangards ont été détruits. La perte évaluée à $1500 est couverte par une assurance répartie dans quatre compagnies. On attribue l'origine de ce feu à la malveillance.

Le dieu des ivrognes.

Hier matin à une heure, un officier de ronde a apporté à la station du 5me précinct un nommé Samuel Stanley qu'il avait trouvé à Milneburg en travers la voie ferrée. Stanley était dans les vignes du Seigneur et il en sera quitte pour des contusions à la tête et aux bras, mais sans l'intervention du policeman, il eût pu être coupé en deux. Il a été envoyé à l'hôpital de Charité.

Secours pour les inondés.

Les souscriptions reçues hier à la mairie se montent à $535, ce qui porte à $164,842 92 le total des fonds de secours.

Voici la liste:

Collections faites à New-York par l'entremise de M. Thomas Chalmers Jr., agent de Stauffer, Macready & Co:

Chas. Parker	$100,00
Wm. Jessep et fils	50,00
J. Clark Wilson & Co	50,00
L. Boardman et fils	25,00
E. Miller & Co	25,00
Fernold et Sere	25,00
Première église Baptiste de Elkhorn, Wisconsin	10,00
Eglise Presbytérienne de Lyons, Iowa	2,00
J. M. Jones, de Galveston, Texas	50,00
Congrégation de l'église de Bristol, R. I., par l'entremise de W. John Winthrops	100,00
Eglise de tous les saints, de Portsmouth, Ohio	73,00
Total	$ 535,00

Le trafic des épaves.

Il paraît que les chercheurs d'épaves ne faisaient pas leurs frais depuis quelque temps, car, pour s'exercer la main, ils se sont amusés, ces jours derniers, à saisir les vaches de certains laitiers, au moment où ces intéressantes bêtes sortaient de l'étable pour aller au pâturage. Résultat: les vaches ont perdu leur déjeuner et leurs propriétaires ont eu à payer $2 00 par tête. Les autorités feront bien de modérer le zèle de ces chercheurs d'épaves, car il ne faut pas qu'une institution nécessaire devienne une affaire de spéculation.

Une course à la nage.

Une course à la nage doit avoir lieu prochainement entre M. John T. Clark et Robert Bell, par suite d'un défi donné et accepté. L'enjeu sera de $100. Le jour et le lieu seront indiqués ultérieurement.

Un oiseau remis en cage.

L'officier de police Mayfield a mis en cage, à la station du premier precinct, un autre échappé de la volière de Bâton-Rouge, nommé Geo. Fletcher, alias Frazier. Ce fugitif s'est fait prendre pour avoir dépouillé la malle de Mme Gefford d'effets d'une valeur de $700. Fletcher ignore qu'il n'est permis qu'aux journalistes de dépouiller impunément les malles; c'est ce que nous faisons tous les jours sans être inquiétés.

Séance du Conseil Municipal.

Le conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Wiltz. Tous les administrateurs sont présents.

M. Brewster, administrateur du département de la police, présente son rapport pour le mois. Les frais se montent à $30,530,76, dont $19,568,05 pour l'éclairage de ville.

M. Turnbull, administrateur du département du commerce, présente également son rapport pour le mois de mai.

Les recettes se montent à $14,180 01; $13,569 61 pour les revenus des levées, $610 40 Compagnie Mississippi Valley Transportation.

James Lewis, remplissant les fonctions d'administrateur des améliorations, présente un rapport favorable sur la pétition de Louis Grunewald, qui demande que la rue Baronne soit pavée de la rue du Canal à la rue Commune, et il recommande l'adoption d'une résolution autorisant la ville à payer $8, par trois pieds.

M. Szimanski, président de la fabrique d'huile de la Louisiane, présente une pétition dans laquelle il demande que l'assessement de $85,000 sur la propriété soit réduit à $60,000.

Référé à l'administrateur des assessements, M. Starken.

La Compagnie de l'Hôtel St-Charles demande également que l'assessement de $350,000 sur la bâtisse soit réduit à $250,000.

Référé encore à l'administrateur du département des assessements. Le Conseil s'ajourne.

TEMPÉRATURE.—9 juin 1874.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	26
12 M.	89	32
3 P. M.	92	34
6 P. M.	87	31

—Voici comment les Prussiens traitent les municipalités en pays conquis.

On écrit de Thionville le 20 mai:

Le maire et l'adjoint de Sierk ayant donné leur démission et aucun membre du conseil municipal n'ayant voulu accepter la mission de leur succéder, l'autorité supérieure s'est vue dans la nécessité de pourvoir à leur remplacement d'une autre manière. En conséquence, le préfet de la Lorraine a chargé M. Eudem, commissaire de police à Sierk, de remplir jusqu'à nouvel ordre les fonctions de maire et adjoints de cette ville. Ce fonctionnaire a donc été installé par le directeur du cercle (sous-préfet) en présence du conseil municipal, en qualité d'administrateur de la mairie.

Par suite de la démission de M. le baron de Schmid en qualité de membre du conseil général, et de MM. Garnier et Jacob en qualité de membres du conseil d'arrondissement de Forbach, le président impérial du département de la Lorraine a ordonné que de nouvelles élections auraient lieu les 30 et 31 de ce mois.

MONTPELLIER, 20 mai.—Le *Messager du Midi* nous apprend qu'à Gignac, Aniane, Meze et Fabrègues, les vignes ont été atteintes sérieusement par la gelée dans la nuit de samedi à dimanche. Le mal est considérable dans l'arrondissement de Béziers. On cite des vignobles où la moitié de la récolte serait perdue. La plaine de Florensac a moins souffert. Dans la matinée de lundi, la gelée a sévi de nouveau dans les environs de Beziers.

TARBES, 20 mai.—Un incendie a éclaté hier rue de Paris, dans une grange remplie de fourrages. Le bâtiment et son contenu sont devenus la proie des flammes. Une petite fille, Eugénie Meyer, qui se trouvait dans la grange, au moment où l'incendie s'est déclarée, a été brûlée vive. On aurait pu aisément la sauver, dit l'*Observateur*, mais personne ne se doutait de sa présence dans le bâtiment.

Le général Guillemant vient d'être élu membre du conseil général de Saône-et-Loire, pour le canton de Beaurepaire, par 1,290 voix, contre M. de Longeville, candidat monarchiste, qui en a obtenu 740.

—Nous sommes, à Metz, dit le *Moniteur de la Moselle*, pour ainsi dire sous le coup d'une crise monétaire. On fait littéralement la chasse à l'argent français, pour lequel on paye 1 0/0 d'agio. Dans peu il aura disparu et nous prévoyons un embarras sérieux.

CES BONS COMMUNARDS.—Voici une affaire qui s'est déroulée devant le 3ème conseil de guerre.

Un des épisodes les plus sinistres de la Commune fut celui du martyre de l'abbé Majenski, vicaire de Saint-Eloi, qui, après avoir été condamné à mort, fut enfermé dans un caveau trop bas pour qu'il pût s'y tenir debout, trop court pour qu'il pût s'y coucher, et dont le sol était recouvert de tessons de bouteilles qui le mettaient dans l'impossibilité de faire un mouvement sans se blesser. Il resta là vingt-trois heures sans boire ni manger. Comme il demandait des aliments: "Demain, lui répondit-on, on te donnera du plomb." Transféré dans un autre caveau il réussit à s'échapper et est cité comme témoin.

Mercier, qui comparaissait vendredi devant le 3e conseil de guerre, était le secrétaire de Philippe, qui fut condamné à mort et exécuté. Il aurait eu une grande part dans les barbaries dont Philippe se rendit coupable à Bercy, et notamment envers les prêtres de l'église Saint-Eloi.

Il a nié avoir pris part aux arrestations de l'abbé Majenski, de MM. Baudoin, Varin et Mary.

Mais ces témoins ont été entendus. Varin, brigadier des gardiens de la paix, a raconté qu'on avait voulu le brûler vif et qu'on avait mis dans les lits du poste des longues mèches imbibées de pétrole.

Le prêtre Majenski a raconté son supplice; il avait été dépouillé de ses vêtements et il reçut des coups de bâton sur les épaules et le dos. Il a reconnu au Mercier, qui était présent quand on l'a descendu au caveau.

La défense a exposé que l'accusé Mercier n'aurait eu qu'un rôle secondaire, qu'il n'a fait qu'exécuter des ordres sans jamais prendre d'initiative.

Déclaré coupable à l'unanimité sur les deux premiers chefs, Mercier a été, grâce à l'admission de circonstances atténuantes, condamné aux travaux forcés à perpétuité.

UN MAIRE QUI N'AIMAIT PAS LA MUSIQUE.—A propos de la nomination du nouveau maire de Mireval (Hérault), un journal de Montpellier exhume un bien curieux arrêté pris par cet individu en 1869, alors qu'il était maire de cette même commune.

Nous, maire de la commune de Mireval,
Vu les loi du..., etc., etc.;
Considérant que "la musique instrumentale est une provocation permanente au désordre et une excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres," et qu'il convient, dans l'intérêt de la sûreté publique, d'en arrêter les effets,
Avons arrêté ce qui suit:
Art. 1er.—Il est défendu de faire de la musique dans le village, cabarets, cafés, estaminets et autres lieux publics, sans notre permission.
Art. 2.—Il est également défendu de donner des bals, soirées, concerts dans les mêmes lieux, sans notre autorisation.
Art. 3.—Des procès-verbaux seront dressés, etc.

Le maire, ARTIGNAN.

—Nous recevons de Calcutta, 13 mai, la dépêche suivante:

D'après les plus récents rapports venus des districts où règne la famine, 134 200 personnes sont employées aux travaux publics; 200,000 reçoivent des secours pris sur les fonds recueillis par souscription publique; 450,000 reçoivent du grain à titre gratuit ou à des prix modiques: Les Indous capables de travailler sont mis à la tâche.

La situation est meilleure qu'en février, par suite des mesures actives prises pour remédier au mal. De temps à autre, cependant, il surgit dans certains districts éloignés des cas de famine qui demandent de la part des autorités une grande vigilance.

Il a plu dans le nord du Béhar; mais quoique la pluie ait fait beaucoup de bien, elle n'a pas été suffisante pour rassurer complètement au sujet de la prochaine récolte.

On a transporté des rives du Gange dans le Nord 300,000 tonnes de grain; il en reste encore 50,000 à transporter.

L'inspection des villages et les mesures de secours sont complètement organisées dans les districts les plus mal partagés.

UN APOLOGUE.—Voilà un apologue, dont on peut faire l'application à bien des alliances politiques.

Dans une farce du théâtre de la Foire, Arlequin convoite le jardin du seigneur Pandolfe.

Ce jardin fournit des pommes, des poires, des prunes, des raisins et des cerises. Mais Pandolfe, à la tête de ses valets, tient bon et ne veut pas sortir.

Que fait mon Arlequin? Il ameute ses voisins. Ceux-ci accourent à son aide, ravagent et déracinent l'endroit.

—C'est bon, je me rends, dit Pandolfe à Arlequin; voilà le jardin, mais il ne renferme plus un seul arbre à fruits; vos alliés les ont déracinés pour en faire des bâtons.

Nourriture et digestion.—Dans la dyspepsie le jus gastrique qui devrait dissoudre les aliments est formé seulement en petite quantité et quel que puisse être le sentiment du vide et de la faiblesse en pareils cas, le dyspeptique doit manger modérément. Pour remédier au mal, les membranes muqueuses de l'estomac, qui secrètent et émettent le fluide gastrique, doivent être stimulées et fortifiées et la meilleure, et au fait la plus sûre préparation pour produire cet effet est celle de Hostetter ou Stomach Bitters. Non seulement cet admirable stomachique fournit en quantité suffisante et soutenue le dissolvant ou le résolutif qui convertit la nourriture en éléments de vie, mais il règle aussi le flux de la bile, contrôle les boyaux, et procure de la vigueur aux nerfs. La chaleur que la première dose répand dans le système est un gage des effets les plus permanents de vitalité qui sont produits par l'usage constant du remède. Il améliore l'appétit, égaye l'esprit, et donne au corps de la flexibilité et de la force.

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain n'a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriétés qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces vivantes. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jesup, Iowa, 5 mai 1873.
Au Dr. R. V. Pierce.
Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.
2juin—6t v&c R. L. SMITH & Co.

Décédé, hier matin, à cinq heures et demie, à l'âge de sept mois et dix neuf jours, GEORGE ALBERT BARDEAU. Les amis de la famille sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu ce matin, à dix heures. Le convoi funèbre partira de la résidence de ses parents rue des Français, coin Royale.

De la part de sa mère.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association—Au No. 19 de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 9 juin 1874.—Les membres de cette société sont informés de la mort d'Honorine Laussade, décédée à la Nlle-Orléans, le 12 novembre 1873; de la mort de Margaret Umhauser, décédée à la Nouvelle-Orléans, le 18 novembre 1873. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la société, No. 19 de la rue du Camp, d'ici au 15 juillet 1874, à 4 heures P. M., et de payer $1 25 sur chacun de ces décès.
7 juin au 14. R. W. YOUNG, Secrétaire.

CORDONNIERS ATTENTION!—Tous les maîtres cordonniers et soigneurs sont priés de s'assembler JEUDI SOIR, le 11 juin, au COLISEUM HALL, No 5? rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, pour fonder une ASSOCIATION PROTECTIVE.
10 juin—2t PAR LE COMITÉ.

Bureau de l'Association Mutuelle des Commis de Banque et d'Assurance—Nouvelle-Orléans, 10 juin 1874.—Les membres de l'Association sont prévenus que l'assemblée générale annuelle, pour l'élection des officiers, aura lieu aujourd'hui à 7 heures P. M., à leur salle No. 102, rue du Canal (au-dessus du bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.)
Le rapport annuel du comité d'administration sera aussi soumis.
Tous les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du Président.
10 juin— A. DELPEUCH, Secrétaire.

Cérémonie de la Consécration.—Les élèves des Ecoles Catholiques et les orphelins des Asiles Catholiques, accompagnés de leurs professeurs et directeurs, sont invités, sans autre avis, à assister à la cérémonie de la consécration de la Province et de l'Archidiocèse de la Nlle Orléans au Sacré Cœur de Jésus, dimanche, 14 du courant.

La Place Jackson faisant face à la Cathédrale leur sera réservée; toutes les entrées seront fermées jusqu'à 4 heures et demie de l'après midi. La porte de la Levée et celle de la rue St-Pierre seront alors ouvertes pour admettre les invités dans la place.
G. COLLIGNON, Chairman du Comité d'arrangement.
10 juin—5t.

J. A. HYVER. F. T. OPLE.
HYVER & CO.
Fabricants de Chronomètres et de Montres,
AU No 66 de la rue Bienville, près Royale, Nlle-Orléans. Ils se chargent de la réparation de toute espèce de montres fines. La réparation des pendules, des boîtes à musique, &c., &c., est l'objet d'une attention particulière.
Les prix sont des plus raisonnables.
10 juin—1m

Avis.
IL m'a été volé, hier après midi, à ma demeure, un paletot dans lequel il y avait un portefeuille contenant vingt piastres en billets des Etats-Unis, et de plus, soixante bons pour des paquets de l'ouvrage.
La personne qui les a est priée de me les faire parvenir par la poste.
Adressé à M. L. Schmutz, au No 171 rue Dumaine, entre Bourbon et Royale. 9juin—3t

Eaux-de-Vie de Cognac DE JULES ROBIN & CO.
FINE Champagne en 1/8 et 1/16
Année 1871 1/4 et 1/8
1868 1/4 et 1/8
1870 1/4 et 1/8
1860 1/4 et 1/8
50 Caisses Fine Champagne 12 bouteilles
25 " " 24 topettes
A vendre par BERCIER & DESMET, Seuls agents pour le Sud. No 16 & No 5 rue Tchoupitoulas.
8juin—7t

En Débarquement du "Louisiana" et en magasin:
300 Barriques Vin Castemoron & Castelfranc, 100 Futailles Bière Robert Younger, Eaux-de-Vie, Bière Dietjen, Vermouth etc., etc.
A vendre par BERCIER & DESMET No 16 & No 5 rue Tchoupitoulas.
9juin—3t

Bureaux du Southern Mutual Gas Light Company—Nouvelle-Orléans, 2 juin 1874.—Conformément aux amendements que les actionnaires ont faits à la charte de cette compagnie,—amendements qui réduisent le capital et la valeur des actions, il a été résolu, aujourd'hui, par le conseil de direction,
Que tous les certificats d'actions non forfaits, soient appelés. Le secrétaire donnera, en vue de l'émission de nouvelles actions. Les actionnaires sont respectueusement invités à se présenter aux bureaux de la compagnie, No 78 de la rue Carondelet.
Par ordre de la Direction, A. B. SEGER, Président.
7juin—12t

CLAIRVOYANCE.
LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.
Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir toutes espèces de maladies et de tracas personnels ou de famille, ainsi que les personnes dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M. à 7 P. M. 9 nov—1an

Demande.
ON DEMANDE un homme marié et sa femme. Le mari doit s'entendre à tenir en bon état chevaux, voitures, buggies et harnais. Sa femme devra s'occuper des travaux en général d'une maison. On leur accordera des appointements très libéraux; mais ils doivent être bien recommandés.
S'adresser au No. 256 rue du Canal. 19mai—1m

Liqueurs Brodies.
NOUS sommes en pleine saison de diarrhées et de maladies d'entrailles; chaque famille devrait donc avoir la LIQUEUR BRODIES.
Elle a un goût agréable, on peut la donner, en toute sûreté aux enfants en bas âge, et elle guérit toujours. L'action en est douce et n'est jamais suivie de la constipation. On peut sauver plus d'une existence en ayant recours à temps à cette préparation.
A vendre par tous les pharmaciens.
J. L. LYONS, (Successeur de Ball & Lyons,) propriétaire, Au coin des rues Camp et Gravier.
6juin—1m—PP

KEEP & RAYMOND.
BEURRE.
15 fréquins Goshen nouveau, de choix
75 " beurre de l'Ouest, choix.
GRAISSE.
100 tierçons King's refined.
240 barillets Kattle.
500 baquets de 20 livres.
BACON.
100 boucauts plats-côtes désossés, 1re qualité
50 " plats sotés désossés rib
25 " épaules bacon
40 caisses bacon "B. minco: passé au sucre."
JAMBONS.
25 tierçons jambons de Louisville, passé au sucre.
15 " " de Cincinnati, "
15 " " au naturel, fourrés.
FARINE.
600 barils Plant's extra.
200 " Ashland.
400 " Belle Creole.
300 " Franklin.
100 " Central.
Farine de Maïs.—200 barils farine de maïs, séchée au four.
Porc-mess.—400 barils Standard Mess.
A vendre par KEEP & RAYMOND, Au Nos. 77 et 79 de rue Poydras.
9juin—5t.

Pianos arrivés dans le courant de cette semaine.
SIX pianos droits de BLUTHNER, médaille d'or. Douze pianos droits de WESTERMAYER. Trois pianos à queue, Cabinet, de Kaps. Huit pianos PLEYEL, en bois de rose et en ébène, en route. Dix pianos carrés et droits, de STEINWAY.
Afin de faire place pour ces nombreux instruments, j'offre de grands avantages aux acheteurs. Je vends des pianos de rencontre à très bas prix.
LOUIS GRUNEWALD, Grunewald Hall, No 18, rue Baronne.
7jun—3d m s.

En Déchargement
du steam ship "State of Louisiana" et à arriver par navire "Tamesi" de Bordeaux:
200 barriques Vin Rouge A. P. très corsé.
150 " St Macaire "De Lompuy A Buche & Co."
100 caisses Comandon Cognac.
10 huitièmes Cognac "Comandon," 1870.
10 " " " 1871.
10 " " " 1850.
150 caisses Fruits à l'Eau-de-Vie, "Blanchard Frères."
A vendre par U. BASSETTI, Nos 70 et 72, rue Peters, près Poydras.
7juin—4t

Avis de Société.
M. F. B. DUNBAR, devient notre associé à partir de cette date, 1er juin 1874. La raison sociale sera G. W. DUNBAR & SONS.
Nlle-Orléans, 6 juin 1874. 7juin—4t

Grande réduction de prix AU MAGASIN DE B. SEMBRE,
Coin St. Louis et Royale.
Articles pour hommes.
Reçu par le steamer St-Louis, un choix splendide de CHEMISES FRANÇAISES, de la célèbre maison Hayem de Paris.
Chemises Toile et devant toile
Chemises Couleur en toile d'Alsace.
Chemises haute nouveauté, application fantaisie.
Devants de chemises brodés et unis
Caleçons, Gilets de Peau.
Cols, Mouchoirs, Chaussettes
Cravattes, Cannes et Parapluies, etc.
Articles pour dames à prix coûtant.
Corsets français, Corsets français
Vraies Guipures noires
Eventails, Bijouterie & Jais, Ganterie
Stock complet de Mercerie.
Spécialité d'Ombrelles, En tout cas
Bains de mer, etc., etc.
Articles de saison.
Hamacs Mexicains, Costumes de bains, voitures pour enfants.
Note.—L'annonce ci-dessus est sérieuse, nous prions simplement le public de venir s'assurer de la modicité de nos prix.
9juin—1m mar. j. d.—PP.

Liquidation Positive. P. MALLARD, 55 Rue Royale.
DESIRANT clore ses affaires pour cause de santé et devant terminer sa liquidation pour le 31 Décembre 1874, offre à sa nombreuse clientelle et au public en général son beau stock de meubles riche et ordinaire, ainsi que son riche assortiment de Glaces, de Bronzes, Pendules, Porcelaines, Crystaux et Articles de Fantaisie, Corniches, Rideaux, Etoffes pour meubles, Soieries et Stores et Papier peints, le tout au dessous des prix de fabrique ou d'importation.
Les fabricants de meubles et tapissier trouveront un beau choix d'articles tels que Vernis anglais, américain, et poli français, bois et placage de toutes sortes, tels que Palissandre, Bois de Rose, Grenadier, Acajou, Noyer, Citronnier, etc. Quincaillerie pour meubles, presses et outillage, établis et machine à moulure.
31 mai—3m MVD.—PP

MARCHANDISES SECHES POUR DU COMPTANT
Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que la maison
C. Jaubert & Co.
20.........CHARTRES.........20
Reçoit journellement des marchandises achetées aux encans de New York pour du comptant et qu'elle vend de même à un bon marché exceptionnel.
Les acheteurs au comptant se souviendront du No. 20, DE LA RUE DE CHARTRES, NOUVELLE ORLEANS.
19avril—2m PP DMaV&lm

AUX GOURMETS.
CONFISERIE RESTAURANT Au coin des rues Conti et Bourgogne.
A. COUDREAU, propriétaire. Ayant ouvert une confiserie restaurant à l'endroit ci-dessus indiqué, je suis prêt à remplir toutes les commandes qui me seront adressées.
Je fournirai les repas aux familles, à domicile, aux conditions les plus avantageuses.
Et, exécuterai promptement les ordres pour bals, soirées, mariages, lunches et piques-niques.
On trouvera toujours à mon établissement des gateaux, des crêmes à la glace et des biscuits glacés.
☞ SALON DE LUNCH. 4 juin—1m2tps

Ecole Classique et Commerciale. L. A. de MONTLUZIN, Directeur.
CETTE Institution est actuellement transférée à la Baie St-Louis, près de l'hotel Stockton, et reçoit des élèves internes aux prix suivants:
Cours Elémentaire, tout frais compris, $300 par an
" Commercial, " $360 "
" Classique, " $420 "
Frais d'entrée (extra charge) 10 "
Pour tout renseignement s'adresser à L. A. de Montluzin, Baie St-Louis.
13 mai—1m Baie St-Louis, 13 mai 1874.

Le Docteur FORMENTO.
A l'honneur d'informer ses clients, que durant son absence momentanée de la ville, M. le docteur H. de Rancé se chargera de sa clientèle. Le docteur de Rancé a transféré son domicile, au No 207, rue des Remparts, ancienne demeure du docteur FORMENTO.
Heures de consultation: de 9 à 10 heures A. M. et de 3 à 4 heures P. M. 5juin—15t—MaJD

Demande.
UNE dame française désire se rendre utile dans une famille se rendant en Europe, sans autre rémunération que le prix de son passage.
S'adresser au No 130 rue de Chartres. 5juin—6t.

A la Renommée des Sirops.
73.........Decatur.........73
NOUVELLE-ORLEANS.
Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.
GROSEILLE, FRAMBOISE, FRAISE, LIMON, ORGEAT, VANILLE, ANANAS, SALSEPAREILLE
VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.
10 mai, 4m—3 P S.

ON désire que les 5000 dames de la Nouvelle-Orléans qui visent à l'économie pendant la gêne financière actuelle, sachent que des machines à coudre de TOUS GENRES peuvent être louées à $1 00 par semaine; et qu'après un certain temps, la somme payée pour louage peut servir à l'achat d'une machine de première classe. Nous faisons l'échange de machines neuves pour de vieilles. Nous réparons les machines de tous genres. Nous avons les meilleurs fils, aiguilles et huiles ainsi que des améliorations pour toutes les machines. Venez nous voir ou laissez-nous votre adresse au GREGG'S STEAM SEWING MACHINE DEPOT, No. 4 rue Bourgogne, près Canal. 1mai—1m.

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE
A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &C., &C.
No. 43, rue Vieille-Levée.
REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.
Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
29mars—6m

Hôtels, Restaurants, &c.

Warm Springs,
COMTÉ MADISON, Caroline du Nord,
J. A. SAMPLE Surintendant général, Ancien propriétaire du LACLEDE Hotel Mobile, Ala.
CE magnifique hotel, agrandi et remis à neuf l'hiver dernier restera ouvert pendant toute l'année.
Pension.—$40 par mois, $12 50 par semaine et $2 par jour. Enfants au dessous de 10 ans et domestiques de couleur, moitié prix. Service de la malle et express tous les jours. S'arrêter à Morristown sur le East Tennessee & Virginia Rail-Road pour se rendre aux sources. 10juin—mar. J.S.Jtc

Hôtel Shady Grove, A BILOXI, MISSISSIPPI.
M. URBAIN RAMBAUT a l'honneur d'informer le public et les familles en général, qu'il vient de réparer son hôtel, et qu'on y trouvera tout le confort désirable. Ses prix sont des plus modérés. 5juin—1m

Montgomery White Sulphur Springs.
L'OUVERTURE de ce célèbre établissement aura lieu le 1er juin. Les bâtisses ont été réparées et meublées d'une manière qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du comfort et de l'élégance. Les propriétaires n'ont rien négligé pour rendre le séjour des WHITE SULPHUR SPRINGS agréable à leurs pensionnaires, qui y trouveront un express, bureau de poste, un bureau de télégraphe etc., etc. Le corps de musiciens de l'Académie Navale d'Annapolis, Md, a été engagé pour la saison.
Les voyageurs quittent le chemin de fer A. W. & O à Big Tunnel, et se rendent aux sources (qui sont à un mille et demi de là) par un embranchement. 23mai—2m.

Hotel et Restaurant A EST PASCAGOULA.
LE soussigné ayant acquis l'établissement si populaire de O. E. Hall, situé sur le bord de la mer, à Est Pascagoula, annonce respectueusement à ses amis de la Nouvelle-Orléans, et au public en général, qu'il en fera l'ouverture le 25 courant. La cuisine de la maison est excellente.
Prix: Par mois, $55; par semaine, $15; par jour, $2.50. Réduction libérale pour les domestiques et les enfants.
Il y a, à l'usage des pensionnaires, de belles cabanes à bains et tous les autres agréments que peuvent souhaiter ces derniers.
23mai—3m JOS. PACTEAU.

L'Hôtel de la Grand'Ile.
S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874
C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on prenne les VÉRITABLES BAINS DE RESSAC.
Prix de la pension: $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et excellente route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là, par le bateau à vapeur Bossier, jusqu'à l'établissement. On voyage le jour. Pour plus de détails s'adresser à MM. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.
16mai—2m E. MARGOT, Propriétaire.

HOTEL DE L'EUROPE, A Biloxi.
M. SOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle Orléans. 8mai—4m

HOTEL CASTIGLIONE A PARIS.
12.........RUE CASTIGLIONE.........12
Près des Tuileries.
Appartements et chambres meublés. Excellente table et service irréprochable.
S'adresser au bureau de l'Abeille pour plus amples renseignements. 10mai—1mois

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15...RUE ROYALE...13 et 15
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.
Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.
Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 25 Mai—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DES — Marchands de la Nlle-Orléans,
No. 104, RUE DU CANAL.

VINGTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur risques de feu		$691,372 64
Sur risques de mer		80,783 50
Sur risques de rivières		141,065 21
Total des primes		915,121 34
En moins—primes non expirées		195,900 00
Total net des primes, le 31 mai 1873		719 221 34
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie	$363,618 66	
Sur risques de mer	63,205 72	
Sur risques de rivières	59,825 23	
Taxes, dépenses, intérêts	3,261 94	
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	50,346 51	
Réservé pour pertes non encore réglées	45,000 00	615,458 06
Bénéfices		103,763 18

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$244,415 56
Bonds de la ville	309,032 50
Actions de banques et de chemins de fer	21,188 00
Billets garantis par hypothèque	364,778 23
Billets garantis	120,330 60
Effets à recevoir	45 870 00
Primes en voie de recouvrement	105,732 44
Bonds de l'Etat	2,600 00
Actions d'assurance	1,800 00
Actions du Vallette Dry Dock Comp.	20,800 00
Actions du Levee Steam Coton Press	3,785 00
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	4,000 00
Bonds hypothécaires du Turners Association	2,000 00
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall	5,000 00
En caisse	112,372 43
	$1,363,704 78

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président,
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment, par devant moi, le 8 juin 1874.
P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public, Au No 140 de la rue Gravier.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

— DIRECTEURS —
P. Maspero, M. Puig,
D. A. Chaffraix, D. Mc Coard,
P. Fourchy, J. M. Allen,
L. F. Generes, S. L. Relf,
M. W. Smith, Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.
9 juin

JOHN G. WAGNER,
A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES.
27mars—au 12 juillet A bon marché!

ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 60, entre Bienville et Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.
C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an.

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.
Au No. 153 de la rue Royale entre les rues St. Pierre et Toulouse.
INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiana, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.
avril—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal,
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.
L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.
Intérêts sur les dépôts.
L. F. GENERES, Président.
CHAS. KIN JONES, Jr., Trésorier. 29mars—1an.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Avis aux émigrants français.

NOUS signalons aux Français nouveaux venus la teneur de l'article suivant de nos statuts ayant trait à la Caisse de Bienfaisance de notre Société.

"Art. 2.—Tout Français ou fils de Français dont l'arrivée dans cette ville ne datera pas de plus de trois mois, qui réunira les conditions exigées par l'Art. 2 de notre Constitution et qui sera dans les premiers jours du droit de se faire admettre dans notre Société par le secours de cette Caisse.

Cette Caisse paie l'admission aux postulants qui se trouvent dans la catégorie décrite par cet article.

Les chefs d'établissements français les maîtres de pension, ainsi que tous ceux qui s'intéressent au bien être de nos émigrants, sont invités à porter cet avis à leur connaissance.

Les demandes d'admission peuvent être adressées aux membres honoraires ou aux membres du Conseil de la Société.

Par ordre du Président, L. SIMON, Secrétaire protem.
4 juin—15t

Bonne nouvelle pour les buveurs de bière.
AYANT conclu des arrangements avec la célèbre BRASSERIE BEST de Milwaukee, je serai à même de fournir ce célèbre breuvage à ma clientèle pendant la saison. Ma maison est la seule où se vend la véritable Milwaukee. Le prix du verre est de CINQ CENTS.
HUGO REDWITZ, Au No. 132 de la rue de la Commune. 5juin—1m.

Guérison radicale de l'Epilepsie.
(Remède Secret.)
M. P. JEGOU, Docteur en Médecine, déclare qu'il est le seul dépositaire d'une poudre qui guérit radicalement l'Epilepsie, la Folie Epileptique, l'Hystérie, la folie Hystérique et la Chorée ou danse de St. Guy. Afin que le public ne puisse avoir aucun doute sur ces guérisons étonnantes, le Dr. P. Jegou est mis à la disposition des Docteurs de l'hôpital de Charité et de ceux du bureau de Santé pour traiter gratuitement à l'hôpital, les malades atteints d'Epilepsie. Un paquet de cette poudre a été déposé sur le bureau du chef du bureau de Santé pour constater qu'elle n'est pas dangereuse.
Ce médicament précieux a été employé en France, avec le plus grand succès pendant plus de vingt ans, et les preuves les plus positives en ayant été données, le Dr. P. Jegou a cru rendre un service à l'humanité en se chargeant de faire connaître les effets heureux de cette poudre.
Consultations gratuites de 12 h. à 2, et de 5 h. à 7, à la pharmacie de M. F. Clavel, encoignure St. Pierre et Dauphine.—Paiement après guérison radicale. 24mai—1m.

Avis.
APRÈS une pratique à la Nouvelle-Orléans de vingt-cinq ans, je me suis décidé, en considération de la triste condition des affaires, à donner des consultations gratuites à tout le monde dans les offices suivants: No 170 rue Baronne, encoignure Girod, de 10 à 12 heures a. m.; No 41 rue Annonciation, près rue Delord de 1 à 2 heures p. m.; coin Canal et Bourgogne de 3 à 4 p. m.
DR. B. MAAS.
24 mai—1m 129 Canal

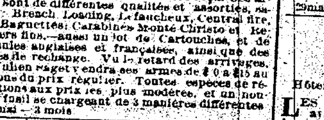

Avis aux amateurs de chasse.
M. JULIEN SAGET prévient le public et messieurs les chasseurs, qu'il vient de recevoir de sa manufacture le plus beau assortiment d'armes à feu qu'il ait encore reçu. Ces armes sont de différentes qualités et assorties, savoir: Breech Loading, Lefaucheux, Central fire, revolvers fins, ainsi que tous les appareils de Remington; Carabines Monté Christo et Revolvers, etc., aussi un lot de Cartouches, et de Capsules anglaises et françaises, ainsi que des pièces de rechange. Vu le retard des arrivages, M. Julien Saget cèdera ses armes de 6 à 15 au dessous du prix régulier. Se charge des réparations aux prix les plus modérés, et d'un nouveau fusil se chargeant de 3 manières différentes.
20 mai—3 mois

MORRISON & WOODWARD,
Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.
SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Amer Condurango pour le foie; du tonique à la Salsepareille du Bonne Plant, &c.; agents pour la vente du Silver Uterine supporter, du Dr. L. A. Babcock.—Bureau et dépôt, No. 1 de la rue des Magasins, coin Canal. 19 avril—1an.

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires,
61.........RUE TCHOUPITOULAS.........61
NOUVELLE-ORLEANS.
29 mars—1873.

Cinquante mille piastres
SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE,—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de soixante jours et au-dessus; de quatre pour cent sur les dépôts de moins de soixante jours; plus élevé.
T. D. VAN HORN, Caissier. 4juil—1an

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne.
J. L. GUBERNATOR, Président; M. BENNER, caissier.
LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir que dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts réguliers. Cette institution encourage les dépôts par semaines ou tous les mois des économies. La banque reçoit des dépôts de cinquante cents. Elle alloue un intérêt semi-annuellement et ajoute au capital.
Tous les dépôts sont payables sur demande. 1er mars—1 an

RÉCLAMATIONS.
LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis, pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à
J. G. EUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis.
No. 33 de la rue Carondelet, N. O. Boîte 2027 du bureau de la poste. 10mai—3 m

AVIS Aux détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane.

Avis est donné à tous les détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane, d'une émission quelconque, que conformément à une loi de l'Assemblée Générale, approuvée le 24 janvier 1874 et connue généralement sous le nom de "funding bill," le bureau de liquidation désigné dans la dite loi a été dûment organisé et a fait préparer des bons consolidés d'une série uniforme, équivalant en montant à soixante pour cent de tous les bons (non payés) de l'Etat, ayant quarante ans à courir et portant intérêt à sept pour cent par an. Le bureau sera prêt, à dater du 1er juillet 1874, à échanger les dits bons pour tous les bons et mandats valides et qui n'ont pas encore été payés—à les échanger de la manière et sous la forme indiquée dans la dite loi. Les détenteurs pourront présenter leurs bons, après la dite date, à une époque quelconque. L'échange se fera à la Nlle-Orléans, aux bureaux des commissaires, et à New-York, aux bureaux de l'agent de l'Etat.

Des exemplaires authentiques du "funding bill" seront fournis aux parties intéressées, sur demande adressée à l'hon. P. G. Deslonde, Secrétaire du bureau de liquidation, Nlle Orléans, Lne.

WM. P. KELLOGG, Gouverneur de la Louisiane et Président du bureau de liquidation.
P. G. DESLONDE, Secrétaire d'Etat et Secrétaire du bureau de liquidation. 22mai au 1juil

Avis aux actionnaires de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.—Vous êtes respectueusement invités à vous présenter au Bureau No 102 rue du Canal, munis de vos certificats d'ancienne émission ($100 l'action), pour recevoir en échange des certificats de nouvelle émission ($50 l'action), conformément à l'Article III Section 1 de la Charte amendée, adoptée le 19 mars 1874.
Nouvelle-Orléans 12 mai 1874.
12mai—1m. G. LANAUX, Secrétaire.

AVIS PUBLIC.
Comité de Distribution.
DUNCAN F. KENNER, Chairman
J. M. SANDIDGE, ROBERT HARE,
H. F. JOUBERT, A. G. OBER,
T. D. MILLER, JAMES LEWIS,
JOHN B. CLAY.
Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 23 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité, par l'entremise du chairman, au bureau du comité. 25avril—PP

AVIS PUBLIC.
Comité de Secours en général.
HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier.
JOHN PHELPS, DUNCAN F. KENNER
ROBERT HARE, S. JAMISON,
J. U. PAYNE, T. L. AIREY,
J. M. SANDIDGE, A. G. OBER,
D. LANAUX, T. D. MILLER,
H. F. JOUBERT, J. H. OGLESBY,
JAMES LEWIS, JOHN B. CLAY,
Le comité s'assemblera au salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir. 25avril—PP

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Stacker.
APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.
E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire,
24 oct—72—1 an No. 16 rue Union

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.
Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.
Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.
Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington. Residence No 168 Esplanade Street.
March 27th

Tirage de Loterie de l'Etat de Louisiane.
POUR LE 9 JUIN.—CLASSE No 136.

4 23 76 14 16 18 13 61 38 78 46 75 5[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature.
Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 9 juin 1874.
H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

A UNE réunion du Comité Central [illegible] que d'Etat, tenue le 5 du courant, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:
"Résolu que, dans le but d'organiser [illegible] mocratie dans tout l'Etat, un meeting du Comité Central d'Etat aura lieu le [illegible] juillet, à midi, dans cette ville."
6 juin 1874. EMILE LA[illegible]
WM. J. BUDDENDORFF, Secrétaire.

Avis important aux contribuables et personnes qui paient licence.
Bureaux du Percepteur des taxes du [illegible] District, au No 20, de la rue [illegible] Nlle-Orléans, Lne.
TOUTES les taxes d'Etat dues actuellement entre les mains du [illegible] être payées immédiatement [illegible] les saisies et les ventes. [illegible] Les taxes de 1873 [illegible] vement à la perception des taxes.
H. [illegible]
9mai—30t.

Important Notice to Tax payers.
Office State Tax Collector 2d District, No. 20, Canal Street, New Orleans, La.
ALL State taxes for the year 1871 are now in the hands of the Sheriff, and must be paid immediately to save seizure and sale. All Capital taxes, and License for the present year, may be found at the sheriff office. The taxes for the year 1873, now delinquent, and the taxes for 1874 on Real Estate, payable in 1874 must be paid at this office immediately to save seizure and sale, under act 47, for the collection of the same.
H. H. HARRIS, Collector.
may 30—30t.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
TAXES DE VILLE ET D'ETAT des années écoulées sont payées aux taux les plus bas possibles, par BARNETT & CAMMACK, Courtiers,
10 mai—1 m Au No 12 de la rue Carondelet.

AUX Contribuables et aux propriétaires.
JE me charge de faire opérer le paiement des TAXES ARRIÉRÉES de VILLE et d'ETAT sous un escompte qui varie de 15 à 65 pour cent sur le montant de la taxe. Je me charge aussi de la LOCATION des PROPRIÉTÉS et de la perception de leurs loyers.
B. NAUTRÉ,
28mai—1m No 79 rue Bienville.

Avis aux contribuables.
Département des finances. Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans.
LES comptes de la taxe de [illegible]
Les contribuables n'ont qu'un temps pour payer leurs taxes, attendu que les comptes qui n'auront pas été [illegible] juin 1874 seront remis à l'avocat de la ville [illegible]
Il est conséquent dans leur intérêt de [illegible] quitter immédiatement.
LOUIS SCHNEIDER,
1mai—1m Administrateur des Finances.

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées.
ELKIN & Co.
Au No 168, de la rue du Canal.
RECEVANT en ce moment des Nattes Chinoises, Toiles Cirées et des Stores [illegible] nouveaux et élégants [illegible] Des Tapis de toute espèce qu'ils vendent à prix réduits.

46...RUE DE CHARTRES...
M. BOCHET
Vendra, au-dessous des prix de New York, son grand stock de hautes nouveautés
D'ARTICLES DE MODES
Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe."
A 50 pour cent
Au-dessous des prix précédents, [illegible] Il faut que tout ce fort stock soit [illegible] promptement, sans considération de prix [illegible] avant son départ pour France, à la fin du mois [illegible] Chapeaux de Paille d'enfants et de demoiselles et dames.
400 caisses Pailles Dernier genre.
300 cartons Fleurs Beau choix.
1000 cartons Rubans Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, Taffetas bien assortis en couleur et en [illegible] depuis le No [illegible] jusqu'au No [illegible]

A. Billet & Co.,
FONT savoir au public qu'ils ACHETENT [illegible] personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à eux [illegible] M. Miranda, au No. 15 de la rue St. Louis [illegible] charge également de déménagements [illegible] de la réparation et de l'emballage des meubles. Matelas à ressorts faits sur commande [illegible]
30 avril—6m.

E. BOISSET, TAPISSIER,
135.........rue Royale.
LA seule fabrique d'élastiques pour meubles en Louisiane. Sommiers élastiques sur commande, etc. etc. Réparation de meubles de tous genres. Les commandes seront exécutées le plus bref délai. Les tapissiers et marchands de meubles sont invités à venir examiner ses élastiques avant de faire leurs achats ailleurs.
12mai—1m.

BEAUX MEUBLES AUX PRIX COUTANTS.
Désirant nous retirer des affaires, nous offrons, AUX PRIX COUTANTS, tout notre stock de beaux meubles de chambres à coucher, salons et salles à manger, bois de rose, en acajou et noyer.
D. KELHAM & Co.
Au No. 36 de la rue Royale.
5 avril—3m.

Pilules Cathartiques d'Ayer
Pour la guérison de tous les maux d'estomac, de toutes les maladies du foie et des entrailles. C'est un léger apéritif et un excellent purgatif. Elles sont purement végétales et ne contiennent ni mercure ni minéraux. En les prenant à temps, on prévient bien des souffrances et bien des affections sérieuses, que chaque famille devrait en avoir. Une longue expérience a démontré que ce sont les plus efficaces de toutes les pilules dont le marché abonde. Elles purifient le sang, chassent du corps les éléments de corruption et les corruptions [illegible] et mettent la machine humaine dans un état normal. Les pilules d'Ayer nettoient les organes internes qui ont perdu leur élasticité et en stimulent l'action. Aux premiers symptômes de la maladie succède la santé, et il n'est guère possible de se faire une idée des bienfaits de ce changement que par le nombre immense de ceux qui en ont ressenti. Recouvertes d'une couche de sucre, le goût en est agréable et elles conservent indéfiniment leurs vertus; aussi sont-elles toujours parfaitement fraîches et efficaces. Elles ne portent aucune atteinte à la constitution et n'empêchent pas le malade de vaquer à ses occupations.
L'enveloppe de chaque boîte indique la manière de s'en servir comme remède dans les maladies suivantes qu'elles guérissent rapidement:—
Pour la dyspepsie ou l'indigestion, les langueurs, le manque d'appétit, il faut les prendre modérément, afin de stimuler l'estomac et lui donner des forces.
Pour la maladie de foie et des divers symptômes, le mal de tête, la migraine, la jaunisse, les coliques bilieuses et les fièvres bilieuses, il faut les prendre avec jugement, dans le but de corriger l'action ou d'enlever les obstructions.
Pour la dyssenterie ou la diarrhée, une légère dose seulement est nécessaire.
Pour les rhumatismes, la goutte, la gravelle, les palpitations de cœur, les douleurs aux côtés, aux dos et les maux de reins, il faut les prendre continuellement afin de changer l'action du système. Aussitôt que cela s'opère, le mal disparaît.
Pour l'hydropisie et les enflures causées par l'hydropisie, il faut les prendre souvent et à fortes doses pour qu'elles produisent l'effet d'une purge drastique.
Pour la suppression, il faut en prendre une forte dose, car l'effet désiré est produit par sympathie.
Comme pilule après le diner, prenez-en une ou deux pour aider la digestion et débarrasser l'estomac.
Une dose prise de temps en temps stimule l'estomac et les entrailles, donne de l'appétit et fortifie le système. Il est donc souvent avantageux d'y avoir recours en l'absence d'un mal sérieux. Quiconque se sent assez bien s'aperçoit que ces pilules lui font souvent beaucoup de bien à cause de l'effet qu'elles ont sur les organes de la digestion.
PRÉPARÉES PAR Le DR. J. C. AYER & Co, chimistes, LOWELL, Mass., U. S. A.
A vendre chez tous les pharmaciens.
21janvier—1m, Mar, J S